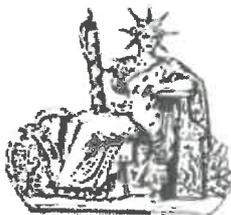


N°2023/001

13 Rue du Général Sarrut
09700 CANTE



Envoyé en préfecture le 20/01/2023

Reçu en préfecture le 20/01/2023

Publié le

ID : 009-210900767-20230117-2023_01-DE

Tél : 05.61.67.85.09

Courriel : mairiedecante@orange.fr

MAIRIE DE CANTE

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 JANVIER 2023

Nombre de conseillers

- en exercice : 10
- présents : 08
- votants : 08
- absents : 02
- exclus : 00

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept janvier, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, M Philippe BISOGNIN, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, M Nicolas BLANCHOT, Mme Nadine CLAPIER,

Date de convocation et
d'affichage :
13/01/2023

Étaient excusés : Mme Wendy BURG, M Hubert GRAS,

Mme Nadine CLAPIER a été nommée secrétaire

OBJET

DM n°4
de l'exercice 2022
Abonder un compte

Monsieur le Maire informe :

Monsieur le Maire informe que dans un mail du 13/01/2022 Monsieur l'inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques de Pamiers nous informe d'un dépassement de crédit sur le compte 739223 (Fonds de péréquation) chapitre 014 de l'exercice 2022.

Afin de régulariser il convient de prendre une décision modification pour alimenter ce compte selon le dispositif suivant :

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en
Sous-Préfecture
de Pamiers le
18 janvier 2023
et publication du
18 janvier 2023

- Dépenses de fonctionnement:
 - Compte 739223 chapitre 014 +10€
- Dépenses de fonctionnement :
 - Compte 60632 chapitre 011 -10€

Le Maire certifie, sous sa
responsabilité, le caractère
exécutoire de la présente
délibération.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte la proposition de M le Maire et le mandat pour élaborer et signer tous les documents nécessaires à la mise en application

Le secrétaire de séance


Nadine CLAPIER

Le Maire,


Eric CANCEL

Pour extrait conforme